

AVIS PUBLIC

Propriété sise au 9889, rue des Frégates (lots 3 021 517 et 3 021 528) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Desjardins qui se tiendra le **mercredi 26 juin 2019, à 18 h 30**, à la salle Desjardins située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme, pour la construction d'un bâtiment principal, :
 - la marge de recul avant minimale à 4,10 mètres au lieu de 5,4 mètres ;
 - la marge de recul arrière minimale à 4,05 mètres au lieu de 9 mètres ;
- tel que prescrit par l'article 18 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement .

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 11 juin 2019
Hélène Jomphe, chef de service

